

Pass-Culture 2024-2025

La commune de La Frette sur Seine renouvelle son dispositif visant à favoriser les pratiques culturelles pour les jeunes frettois.

Une aide financière sera allouée pour l'adhésion à une association ou à un organisme extérieur à la ville pour la pratique du théâtre, des arts plastiques, de la musique ou du chant (pour une cotisation annuelle supérieure à 400 euros).

Sont concernés les enfants de 6 à 16 ans pour la saison 2024 / 2025.



Infos pratiques

- Dossier d'inscription à retourner en mairie avant le 31 octobre 2024.

Liens utiles

[Dossier d'inscription à télécharger](#)

Contact

Tél : 01.39.31.50.00

Mail : mairie@lafrettesurseine.fr